



## ~ CONDITIONS GÉNÉRALES OFFICIELLES ~

for Atlantic Lottery Corporation's (ALC)

### PROMOTION « BONI DE BIENVENUE »

DU 5 MARS 2025 AU 31 MARS 2025

La promotion s'adresse aux résidents du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador. Les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse ne sont pas admissibles à cette promotion. Pour avoir droit au boni de bienvenue de 50 \$, les participants doivent faire ce qui suit entre le 5 mars 2025 à 0 h 0 min 0 s et le 31 mars 2025 à 23 h 59 min 59 s, heure de l'Atlantique (HA) (« période de la promotion ») :

- créer un compte vérifié sur [alc.ca](http://alc.ca);
- s'inscrire pour recevoir des communications par courriel de Loto Atlantique entre le 5 mars 2025 et le 31 mars 2025.

Il s'agit d'une promotion en ligne uniquement pour les joueurs qui n'avaient pas de compte [alc.ca](http://alc.ca) vérifié avant la période de la promotion. Les joueurs qui créent un compte pendant la période de la promotion ou qui avaient un compte non vérifié au début de la promotion devront faire vérifier leur compte avant la fin de la période de la promotion. Le processus de vérification peut prendre de trois à quatre jours ouvrables. VEUILLEZ NOTER : Cette promotion ne s'adresse pas aux joueurs qui ont déjà un compte [alc.ca](http://alc.ca) vérifié.

Les joueurs doivent ÉGALEMENT s'inscrire pour recevoir des communications par courriel de Loto Atlantique pour être admissibles au boni de bienvenue de 50 \$. Les joueurs peuvent se désabonner des communications par courriel après avoir reçu le boni de bienvenue de 50 \$.

Une fois que les DEUX critères auront été remplis, le code promotionnel de 50 \$ sera envoyé à l'adresse électronique utilisée par le joueur pour s'inscrire. Les joueurs seront admissibles au boni de bienvenue de 50 \$ jusqu'au 31 mars 2025 à 23 h 59 min 59 s, heure de l'Atlantique, car ce processus peut prendre jusqu'à dix jours ouvrables.

Les joueurs qui ont décidé de s'auto-exclure d'[alc.ca](http://alc.ca) ne seront pas admissibles à recevoir le boni de bienvenue de 50 \$.

Cette offre est régie par les présentes conditions générales. Les décisions de la Société des loteries de l'Atlantique concernant cette promotion sont définitives pour toute question de fait, d'interprétation, d'admissibilité et de procédure. Loto Atlantique se réserve le droit de modifier ou de retirer cette offre en tout temps et sans préavis.

- Cette offre est valide seulement pendant la période de la promotion. Le boni de bienvenue de 50 \$ peut être utilisé pour faire des achats sur [alc.ca](http://alc.ca) à tout moment pendant ou après la période de la promotion.

- Le boni de bienvenue de 50 \$ peut être utilisé uniquement pour des achats sur alc.ca. Il n'est pas échangeable contre de l'argent ou l'équivalent au comptant.
- Une fois déposés dans le compte en ligne du joueur, les 50 \$ en argent promotionnel n'ont aucune date d'expiration.
- Cette promotion n'est pas transférable.
- Le boni de bienvenue de 50 \$ ne s'applique qu'une fois par membre ou compte alc.ca.